Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 027-200077329-20261016-DEC_0409_2026-AU

DEC_0409_2026

Ville de
Pont-Audemer

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE DE LA CONVENTION D'INTERVENTION DEL 'AFD76-27 DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION DU SECTEUR JEUNESSE POUR L'ATELIER DU 29 OCTOBRE 2026

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales ;
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

CONSIDÉRANT la programmation du secteur jeunesse du Centre Social « Les Points Communs » de la Ville de Pont-Audemer ;

CONSIDÉRANT la proposition de partenariat faite par l'Association des Diabétiques de la Seine Maritime et de l'Eure (AFD76-27) et l'équipe du Centre Social « Les Points Communs » pour la mise en place d'un atelier de sensibilisation au diabète et à la consommation de sucre, et dont les objectifs sont de comprendre le lien entre la consommation alimentaire et les effets sur la santé, faire réfléchir sur comment mieux manger et protéger sa santé, et mieux comprendre la maladie du diabète et prévenir l'apparition du diabète de type 2 ;

Le Maire décide la signature de la convention avec l'AFD76-27, représentée par Sylvie COMMARE en qualité de bénévole patiente experte – située Rue de la Prairie – entrée C, à Pont-Audemer (27500) - pour la mise en place d'un atelier de sensibilisation au diabète et à la consommation de sucre auprès du secteur Jeunesse au Centre Social « Les Points Communs » de la Ville de Pont-Audemer le 29 octobre 2026, pour un montant total de 180€ TTC.

Fait à Pont-Audemer, le 16 octobre 2026

Le Maire

MAIRIE DE PONT-AUDEMER EURE

Alexis DARMOIS